

De mes comptes à l'établissement et à la déclaration du revenu fiscal et social.

Objectifs

Permettre aux agriculteurs d'être autonomes dans leur déclaration fiscale et sociale, et de connaître les nouveautés fiscales et sociales de 2019.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Etre autonome pour déclarer son revenu fiscal et remplir les formulaires de crédit d'impôts et être en capacité de remplir sa DRP à la MSA.

Présentation de la journée, de l'intervenant, des stagiaires et de leurs attentes.

Calcul du revenu fiscal suivant le régime (micro BA ou réel).

Déclarations de revenu 2042 et 2042 C.

Les différents crédits d'impôts en agriculture.

Le principe des minimis.

Déclaration Revenu Professionnel (DRP).

Modes de calcul des cotisations sociales.

Augmentation du taux de CGS et CRDS.

Revenus accessoires.

Législation par rapport au logiciel de caisse.

Bilan de la formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Intervention en salle. Un exemple d'exploitation type sera pris pour calculer son

revenu fiscal et social selon les deux

régimes fiscaux, remplir ses différentes déclarations. Vidéoprojecteur, paperboard

, formulaires papier, feuille de calcul sur tableur pour le suivi des minimis

En fin de formation, un support de formation et une attestation de formation seront remis à chaque stagiaire.

Note de satisfaction des précédents stagiaires (toute formation Afocg 11 organisée en 2020 via l'Adear Ir) : 9,29/10

Toute inscription fait l'objet d'une confirmation.

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres type de handicap merci de nous contacter évaluer les dispositions à prendre.

Dates, lieux et intervenants

07 mai 2021

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne, 1 avenue Salvador Allendé
Limoux 11300

Béatrice Gonzalez, animatrice formatrice Afocg11

Co-organisateur(s)



Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 30/04/2021

Tarifs

Adhérent 168€

Non adhérent 168€

Non agricole 168€

Pris en charge pour les personnes éligibles au Vivea, Pour les personnes sans OPCA, nous contacter. Les midis : repas partagé.

Plus de renseignements

Béatrice Gonzalez (Responsable de stage)

afocg11@interafocg.org

Maison paysanne aude

1, avenue Salvador Allendé

11 300 Limoux

Tel. 04 68 31 01 14

N° d'organisme de formation :

76110169011

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :